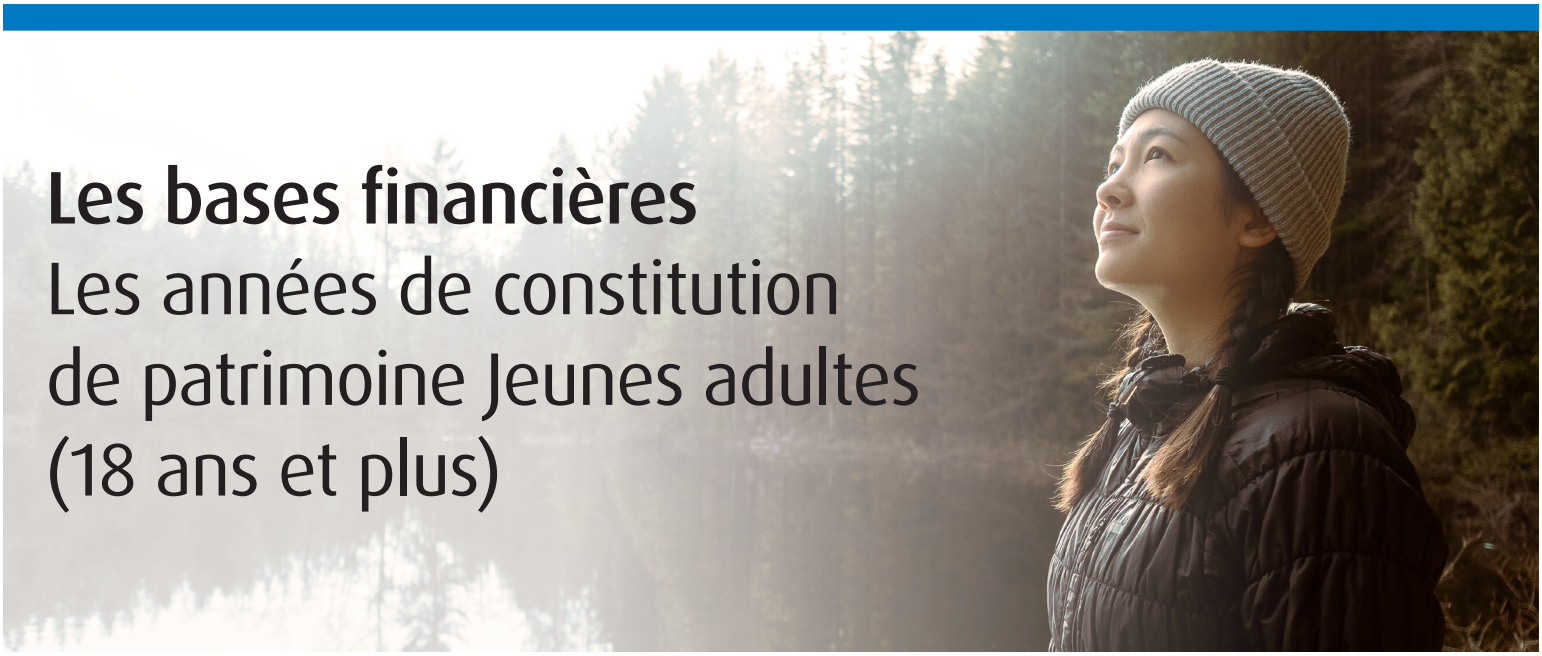


Les bases financières
Les années de constitution de patrimoine Jeunes adultes (18 ans et plus)

Les décisions financières que vous prenez en tant que jeune adulte – sur la façon d'établir un budget, d'emprunter, d'épargner et d'investir – ont un effet cumulatif sur tout ce qui vient après. Ce guide réunit les notions de base : des principes pratiques et des outils clairs pour vous aider à acquérir une confiance financière durable.

Établir de solides bases en matière de finance

Établissez vos objectifs

Définir ce que vous voulez – à court et à long terme – donne à vos décisions financières une orientation et une raison d'être.

- **À court terme** : Épargner pour un voyage, pour un ordinateur portatif ou pour des frais de déménagement.
- À **long terme :** Épargner en vue d'une mise de fonds, de la retraite ou de besoins futurs en matière d'éducation.
- **Atteindre vos objectifs :** Restez sur la bonne voie grâce à un plan clair – établissez un budget, épargnez régulièrement et pensez à long terme. Évitez les revers produits notamment par des dépenses impulsives ou le report de la planification financière.

Établir un budget et épargner

Un budget bien conçu équilibre les revenus et les dépenses, tout en créant de l'espace pour l'épargne et la croissance future.

- **Rentrées et sorties de fonds :** Équilibrez ce que vous gagnez avec ce que vous dépensez.
- **Notions de base sur l'établissement d'un budget** : Répartissez votre revenu entre les besoins essentiels, l'épargne et les achats discrétionnaires.

Besoins et désirs :

- **Besoins :** Dépenses essentielles nécessaires pour vivre et fonctionner, comme le logement, l'épicerie, le transport et les études.
- **Désirs :** Articles non essentiels qui apportent du plaisir, comme les sorties au restaurant, les divertissements et les voyages. Priorisez d'abord vos besoins pour assurer votre sécurité financière.

Règle de répartition du budget (50/30/20)

- **50 %** de votre revenu devrait être consacré aux besoins (logement, épicerie, transport, études).
- **30 %** peuvent être dépensés pour des désirs (repas au restaurant, divertissements, vacances, achats non essentiels).
- **20 %** devraient être consacrés à l'épargne et au remboursement des dettes.

Cette ligne directrice aide à trouver un équilibre entre les responsabilités, le plaisir et les objectifs futurs.



Fonds d'urgence

Un fonds d'urgence est votre filet de sécurité financière – ce qui vous protège en cas d'imprévu. Sans cela, une dépense imprévue peut rapidement devenir une dette. Le montant dont vous avez besoin dépend de votre situation dans la vie :

- **De 1 à 3 mois :** Personnes en début de carrière (stages, postes de débutant).
- **De 3 à 6 mois :** Personne autonome.
- **6 mois ou plus :** Travailleur autonome ou ayant un revenu variable.

Notions bancaires de base

Les comptes et les outils que vous utilisez pour les services bancaires courants constituent le fondement de votre vie financière. Le fait de comprendre pourquoi chacun d'eux est conçu vous aide à les utiliser plus efficacement et à éviter les frais inutiles.

- **Comptes de chèques :** Ils sont conçus pour gérer les transactions courantes, comme le paiement de factures et l'accès à des liquidités.
- **Comptes d'épargne :** Ils permettent de faire fructifier votre argent au fil du temps grâce aux intérêts, ce qui vous aidera à atteindre vos objectifs à court et à long terme.
- **Cartes de débit :** Elles offrent un accès sécuritaire et pratique aux fonds de votre compte.

Crédit, dette et emprunt

Comprendre le crédit et les dettes

Votre relation avec le crédit façonnera votre vie et vos finances pendant des décennies. Bien utilisé, le crédit ouvre des portes – à un prêt hypothécaire, à une voiture, à une entreprise. Mal utilisé, il crée un cycle difficile à briser.

- **Crédit :** La capacité d'emprunter avec l'engagement de rembourser. Utilisé de façon responsable, il établit un lien de confiance avec les prêteurs.
- **Dette :** Le solde dû après l'utilisation du crédit. Sa gestion judicieuse assure une souplesse et une stabilité.
- **Cartes de crédit :** Un outil précieux pour établir des antécédents de crédit, lorsqu'il est géré avec soin. Le paiement intégral permet d'éviter les intérêts et de protéger votre cote de crédit.
- **Bonnes habitudes :** Payer les factures à temps et surveiller votre cote de crédit (moyenne canadienne d'environ 672).
- **Pièges courants :** Effectuer uniquement les paiements minimaux, faire trop de demandes de cartes de crédit, reporter des soldes élevés ou ignorer les relevés.
- **Prévention de la fraude :** Utiliser des applications sécurisées, éviter les liens suspects et passer régulièrement en revue les transactions.

Le coût réel d'un emprunt

L'emprunt peut être un outil financier utile – il peut aider à bâtir des actifs, à financer des études ou à gérer les flux de trésorerie lors de transitions importantes de la vie. Comprendre les coûts réels est ce qui fait la différence.

- Les **intérêts** correspondent au coût d'utilisation de l'argent de quelqu'un d'autre – il faut toujours comprendre le taux avant de s'engager.
- Les **intérêts composés** vous nuisent lorsque vous avez une dette – les soldes augmentent plus rapidement que la plupart des gens ne s'y attendent.
- Les **versements mensuels** peuvent dissimuler le coût réel – vérifiez toujours le montant total du remboursement, et pas seulement le montant du versement.

Vos choix d'emprunt

L'emprunt peut être un outil financier utile lorsqu'il est utilisé de façon stratégique. La clé est de comprendre ce que cela coûte réellement et de choisir le bon produit pour le bon objectif.

- **Cartes de crédit :** Pratiques, mais coûteuses si les soldes ne sont pas payés en entier.
- **Marges de crédit :** Taux souples et moins élevés, accès renouvelable – bien adaptées aux besoins à court terme.
- **Prêts automobiles et prêts hypothécaires :** Engagements garantis à long terme liés à un actif sous-jacent.
- **Achetez maintenant, payez plus tard :** Facilité d'accès, mais constitue tout de même une dette – soyez à l'affût des frais cachés et du risque de dépenses excessives.

Pratiques bancaires intelligentes

En plus de choisir les bons comptes, quelques habitudes quotidiennes peuvent renforcer considérablement vos bases financières au fil du temps :

- Les **cosignataires et les utilisateurs autorisés** ont une incidence sur votre crédit – comprenez les répercussions avant d'accepter.
- **Automatisez vos épargnes et vos paiements de factures** pour éliminer les frictions et rester constant.
- La **protection de découvert** n'est pas gratuite – utilisez-la avec parcimonie et comprenez les coûts qui y sont associés.



Obtention de votre première carte de crédit
Pour faire une demande de carte de crédit à votre nom, vous devez avoir atteint l'âge de la majorité dans votre province ou territoire :

18 ans : Alberta, Manitoba, Ontario, Île-du-Prince-Édouard, Québec et Saskatchewan.

19 ans : Autres provinces et territoires.

Conseil : Commencez par une carte assortie d'une limite peu élevée, payez votre solde en entier et surveillez régulièrement votre cote de crédit. Établir tôt des antécédents de crédit aide à renforcer l'indépendance financière.

Investissement – Accroître le patrimoine grâce à la diversification

Pourquoi investir?

Investir vous aide à faire fructifier votre argent au-delà de ce que l'épargne seule peut accomplir. Investir vous donne l'occasion de faire fructifier votre argent au fil du temps et peut vous aider à atteindre vos objectifs futurs, comme les études, des voyages, une maison ou votre sécurité financière à long terme.

Valeur temps de l'argent : Lorsque vous investissez, vos rendements peuvent commencer à générer eux-mêmes des rendements au fil du temps grâce aux intérêts composés. Commencer tôt donne à votre argent plus de temps pour fructifier, ce qui signifie que de plus petits montants investis plus tôt peuvent souvent dépasser les cotisations plus élevées versées plus tard dans la vie.

Catégories d'actif et diversification

Chaque catégorie d'actif joue un rôle différent dans votre plan financier. Les combiner de façon réfléchie réduit le risque et stabilise les rendements au fil du temps.

- **Espèces :** Sécuritaire et liquide, mais à faible rendement – convient le mieux aux besoins à court terme et aux fonds d'urgence.
- **Actions :** Participation dans des sociétés – ratio risque/rendement plus élevé, mieux adaptées aux horizons à long terme.
- **Titres à revenu fixe :** Stabilité et revenu prévisible – obligations et instruments similaires.
- **Placements alternatifs :** Immobilier, produits de base – ajoutent de la variété, mais sont généralement moins liquides.
- **Diversification :** La répartition des placements entre les catégories d'actif stabilise les rendements et protège contre la volatilité.

Connaître votre profil d'investisseur

- **Tolérance au risque :** Reflète votre aisance à l'égard des fluctuations du marché – à la fois votre capacité financière à absorber les pertes et votre réaction émotionnelle à la volatilité.
- **Horizon de placement :** Plus vous avez de temps, plus votre portefeuille peut être axé sur la croissance. Des délais plus courts exigent plus de stabilité.

Harmoniser vos placements à votre tolérance au risque et à votre horizon de placement vous aide à rester sur la bonne voie malgré l'évolution des conditions du marché.

Actions et obligations : les composantes de base

- **Actions :** Participation dans une société. Potentiel de rendement à long terme plus élevé, mais fluctuations à court terme plus importantes.
- **Obligations (titres à revenu fixe) :** Prêts à des gouvernements ou à des sociétés en échange de paiements d'intérêts réguliers. Plus stables que les actions, rendement habituellement inférieur.

Fonds d'investissement et FNB

- **Fonds d'investissement :** Gérés par des professionnels, offrant un accès à une vaste gamme de placements. Prix fixés à la fin de la journée.
- **Fonds négociés en bourse (FNB) :** Négociés sur une bourse tout au long de la journée, comme une action, souvent à moindre coût et avec plus de transparence.

Les deux offrent une diversification intégrée, ce qui facilite la participation aux marchés sans avoir à sélectionner des titres individuels.

Associez votre approche à vos objectifs

- **Court terme (moins de 3 ans) :** Accordez la priorité à la stabilité et à la facilité d'accès aux fonds.
- **Moyen terme (de 3 à 7 ans) :** Un certain potentiel de croissance tout en gérant les risques.
- **Long terme (7 ans et plus) :** Plus de temps pour composer avec les fluctuations du marché et tirer parti de la croissance composée.



Fonctionnement des intérêts – pour vous et contre vous

- **Sur les placements :** L'intérêt composé permet à votre argent de fructifier à la fois sur votre capital initial et sur les intérêts déjà accumulés, ce qui est un puissant avantage à long terme.
- **Sur la dette :** La même composition fonctionne à l'inverse. Le fait d'avoir des soldes à intérêt élevé signifie que les intérêts s'accumulent en surplus, ce qui rend la dette plus difficile à rembourser.

Se tenir au courant en tant qu'investisseur
Le monde numérique donne accès à beaucoup de renseignements financiers – et à la désinformation. Faites attention aux commentaires sur les placements des influenceurs ou des célébrités dont les intérêts pourraient ne pas correspondre aux vôtres. Les cryptoactifs, les jetons non fongibles et les tendances spéculatives peuvent être très volatils et ne pas convenir à tous les investisseurs. Assurez-vous de toujours comprendre dans quoi vous investissez et pourquoi.



Comptes de placement au Canada

Le Canada offre plusieurs comptes avantageux sur le plan fiscal conçus pour vous aider à épargner et à investir plus efficacement. La sélection de la bonne combinaison peut vous aider à conserver une plus grande part de ce que vous gagnez et à maximiser votre potentiel financier à long terme.

- **Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) :** Compte d'épargne et de placements flexible permettant la croissance des actifs à l'abri de l'impôt et des retraits libres d'impôt, peu importe leur raison. Contribution annuelle de 7 000 $ (2026). Les droits de cotisation inutilisés sont reportés.
- **Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) :** Compte d'épargne-retraite dont les contributions sont déductibles d'impôt et la croissance est en report d'impôt. Les cotisations correspondent 18 % du revenu de l'année précédente, jusqu'à concurrence de 33 810 $ (2026). Les droits de cotisations commencent à s'accumuler dès que vous commencez à gagner de l'argent et remplissez un retour d'impôt.
- **Compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) :** Compte d'épargne et de placement conçu pour aider les acheteurs d'une première habitation à économiser en vue de l'achat grâce à des cotisations déductibles d'impôt et des retraits . Limite de cotisations annuelles de 8 000 $, avec un maximum à vie de 40 000 $. Les droits de cotisations commencent à s'accumuler dès l'ouverture du compte.
- **Régime enregistré d'épargne-études (REEE) :** Compte d'épargne-études qui aide les familles à économiser pour les études post-secondaires, grâce à des subventions gouvernementales offertes aux bénéficiaires désignés.

Ouverture d'un CELI ou d'un compte de placement
Les droits de cotisations commencent à 18 ans et sont reportés s'ils ne sont pas utilisés.

18 ans : Alberta, Manitoba, Ontario, Québec, Île-du-Prince-Édouard, Saskatchewan

19 ans : Autres provinces et territoires

Conseil : Vous commencez à accumuler des droits de cotisation au CELI à partir de l'année de votre 18e anniversaire, même si vous ne pouvez pas ouvrir le compte avant l'âge de 19 ans. Ces droits de cotisation sont reportés, vous ne les perdez pas.



Planification, impôts et succession

À mesure que vos revenus et vos actifs augmentent, il devient plus complexe de bien les gérer. La planification de patrimoine réunit tous les éléments déterminants – les placements, la stratégie fiscale, l'assurance et les considérations successorales – afin qu'ils fonctionnent de façon coordonnée plutôt qu'en vase clos.

Planification fiscale

Les impôts influencent presque toutes les décisions financières. Comprendre comment les gérer tout au long de l'année, et pas seulement au moment de produire les déclarations, peut faire une différence importante au fil du temps.

- **Les comptes avantageux sur le plan fiscal** (CELI, REER, REEE) vous aident à mettre la croissance à l'abri et à conserver une plus grande partie de ce que vous gagnez.
- Les dons de bienfaisance, la réalisation de pertes fiscales et les cotisations au compte en temps opportun sont des **éléments à prendre en considération tout au long de l'année.**

Ce que couvre la planification de patrimoine

Un plan de gestion de patrimoine complet intègre toutes les dimensions de votre vie financière :

- Gestion des risques
- Optimisation fiscale
- Planification des études
- Besoin d'assurance
- Objectifs philanthropiques
- Gestion de placements
- Planification de la retraite
- Planification successorale et fiduciaire
- Relève de l'entreprise

Planification de la retraite

Plus vous commencez tôt, plus vous avez de souplesse plus tard. La planification de la retraite harmonise vos placements, votre épargne et vos stratégies fiscales afin d'offrir sécurité et liberté à long terme.

Planification successorale

La planification successorale est plus que la préparation d'un testament. Un plan successoral complet comprend des procurations, des fiducies, la désignation de bénéficiaires et une assurance vie – des outils qui garantissent le respect de vos volontés et réduisent la complexité pour les personnes qui vous tiennent à cœur.

- **Testaments :** Déterminent la façon dont vos actifs sont distribués.
- **Procurations :** Désignent les personnes responsables de prendre des décisions concernant votre santé et vos finances si vous devenez incapable de le faire vous-même.
- **Fiducies :** Gèrent et protègent les actifs pour les générations futures.
- **Désignation de bénéficiaires :** Permettent de s'assurer que le transfert des comptes enregistrés et des polices d'assurance se déroule en douceur.
- **Assurance vie :** Permet d'assurer la sécurité financière des personnes à charge et de couvrir les obligations financières.



Une vue d'ensemble

La constitution d'un patrimoine n'est pas une décision unique – elle est le résultat de nombreuses petites décisions délibérées prises de façon constante au fil du temps. Les concepts contenus dans ce guide fonctionnent mieux lorsqu'ils travaillent ensemble : un budget qui crée une marge de manœuvre pour épargner, une épargne qui devient des placements, des placements qui croissent pour permettre l'atteinte de vos objectifs et un plan qui évolue vers une vision de l'avenir.

Vous n'avez pas besoin d'avoir réponse à tout. Il suffit de commencer quelque part.

Poursuivre votre éducation financière

L'acquisition de connaissances financières est un processus continu. BMO Gestion privée offre une gamme de ressources et de services pour vous soutenir à mesure que vos besoins évoluent.

- **Carrefour d'amélioration des finances de BMO :** Un carrefour simplifié et axé sur le client qui réunit des outils et des renseignements pour soutenir les progrès à l'égard de plusieurs objectifs financiers.

 bmo.com/fr-ca/principal/particuliers/carrefour-amelioration-des-finances/

- **FinancesFutées BMO^MC :** Modules d'apprentissage interactifs à rythme libre sur l'épargne, l'établissement d'un budget et la prise de décisions financières.

 bmosmartprogress.everfi-next.net

- **Aperçu du patrimoine BMO :** Articles, balados et perspectives de l'équipe Gestion de patrimoine de BMO.

 apercus-gestionprivee.bmo.com

BMO | Gestion privée

La présente publication est fournie par BMO Gestion privée à titre informatif seulement et ne constitue pas des conseils de nature financière, fiscale ou juridique, ni des conseils liés aux placements. Le contenu est de nature générale. Adressez-vous à votre professionnel de la Gestion privée de BMO pour obtenir des conseils concernant votre situation personnelle ou financière.

BMO Gestion privée est le nom du groupe d'exploitation qui comprend la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services de gestion privée. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion privée. Les services bancaires sont offerts par l'entremise de la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements, de planification de patrimoine, de planification fiscale et de planification philanthropique sont offerts par BMO Nesbitt Burns Inc. et BMO Gestion privée de placements inc. Les services de garde de valeurs ainsi que les services successoraux et fiduciaires sont offerts par la Société de fiducie BMO. Les services et les produits d'assurance sont offerts par l'intermédiaire de BMO Services conseils en assurances et planification successorales inc., une filiale en propriété exclusive de BMO Nesbitt Burns Inc. Les entités juridiques de BMO Gestion privée n'offrent pas de conseils fiscaux. Si vous êtes déjà un client de BMO Nesbitt Burns Inc., veuillez communiquer avec votre conseiller en placement pour obtenir plus de précisions. BMO Nesbitt Burns Inc. est membre du Fonds canadien de protection des investisseurs et de l'Organisme canadien de réglementation des investissements. La Société de fiducie BMO et la Banque de Montréal sont membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

« BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

La reproduction de ce document sous quelque forme que ce soit ou son utilisation à titre de référence dans toute autre publication est interdite sans l'autorisation écrite expresse de BMO Gestion privée.